

AVENUE DE DRUSENHEIM 87400 ST LÉONARD DE NOBLAT

















MODALITÉS D'INSCRIPTION ET FONCTIONNEMENT

L'accès à l'ALSH est soumis à l'inscription préalable de l'enfant au moins 2 jours avant le ler jour de fréquentation.

Une inscription de dernière minute pourra être prise en compte, à titre exceptionnel seulement si il reste de la place.

Pour pouvoir s'inscrire à l'ALSH, l'enfant doit être âgé de 3 ans ou être scolarisé et avoir acquis la propreté. L'enfant doit être à jour dans ses vaccins.

Les enfants ne pourront pas être accueillis en cas de fièvre ou de maladie contagieuse. Les inscriptions se font par écrit à notre adresse mail :

accueil-loisirs@foyer-rural-saint-leonard.fr

Même si l'enfant fréquente la structure régulièrement, il n'y a pas de réinscription automatique, les réservations doivent se faire à chaque période.

TOUTE JOURNEE RESERVEE NON ANNULEE 2 JOURS AVANT SERA FACTUREE (sauf cas médical)

Le fonctionnement général de l'ALSH est défini par un projet éducatif et pédagogique. Ils sont à disposition sur la structure.

A son arrivée, l'enfant doit être amené auprès de l'équipe d'animation à l'intérieur de la structure. Une signature d'émargement à l'arrivée et au départ de l'enfant sera demandée aux parents.

Un enfant ne doit pas être laissé seul sur le parking de l'ALSH.

Les sorties ou activités spécifiques sont facturées entre 5€ et 20€ en supplément.

Les programmes d'activités sont en ligne sur notre site : http://foyer-rural-saint-leonard.f



Foyer_rural_saint_leonard87



Enfance Jeunesse St Léo

































TARIFS HABITANTS DE LA COM COM DE NOBLAT

TRANCHES QF	JOURNEE VACANCES	1/2 JOURNEE MERCREDI SANS REPAS	1/2 JOURNEE MERCREDI AVEC REPAS	FORFAIT SEMAINE
de 0 à 400	13,00 €	8,50 €	11,00 €	58,00 €
de 401 à 769	14,00 €	9,50 €	12,00€	63,00 €
de 770 à 1200	15,00 €	10,00 €	13,00€	69,00 €
1201 et +	16,00 €	10,50 €	14,00 €	74,00 €

TARIFS HABITANTS HORS COM COM DE NOBLAT

TRANCHES QF	JOURNEE VACANCES	1/2 JOURNEE MERCREDI SANS REPAS	1/2 JOURNEE MERCREDI AVEC REPAS	FORFAIT SEMAINE
de 0 à 400	16,00 €	9,50 €	15,00 €	65,50€
de 401 à 769	17,00 €	10,50 €	16,00€	70,50 €
de 770 à 1200	18,00 €	12,00 €	17,00€	76,00€
1201 et +	19,00 €	13,00 €	18,00€	81,00€

L'enfant a la possibilité de s'inscrire en fonction des choix des activités Attention, possibilités d'inscription en 1/2 journée SEULEMENT LE MERCREDI pendant la période scolaire.

Durant les vacances les inscriptions se font uniquement à la journée complète.

Pour être déduits, les "passeports jeunes CAF" sont à remettre lors de l'inscription, la prise en charge est déduite directement sur la facture.

D'autres aides sont acceptées : MSA, comités d'entreprises, CCAS ...

Nous acceptons les paiements par chèques vacances, chèques à l'ordre du "Foyer Rural",

virements et espèces.

Les facturations sont envoyées en début de chaque mois. Le dossier d'inscription est valable du ler septembre au 31 août de l'année suivante, il est à renouveler à chaque rentrée scolaire. Pour d'éventuelles difficultés financières nous vous invitons à vous rapprocher des assistantes sociales du secteur. Des paiements échelonnés sont proposés pour les séjours.

Un acompte de 50% sera demandé au moment des réservations sur la période des vacances d'été

Pour inscrire votre enfant, vous devez être à jour sur les factures de l'Accueil de Loisirs, dans le cas contraire ceci justifie un refus d'inscription.

DOCUMENTS À FOURNIR

fiche d'inscription et fiche sanitaire

copie du PAI si votre enfant a des allergies ou problèmes médicaux

photocopies des vaccins à jour

photocopie du dernier avis d'imposition

attestation de votre quotient familial de la CAF (sinon le tarif le plus haut sera appliqué)

Conformément au décret n°2002-883 du 03 mai 2002, l'Accueil de Loisirs de Noblat a fait l'objet d'une déclaration d'ouverture auprès de la D(RD)JSCS.





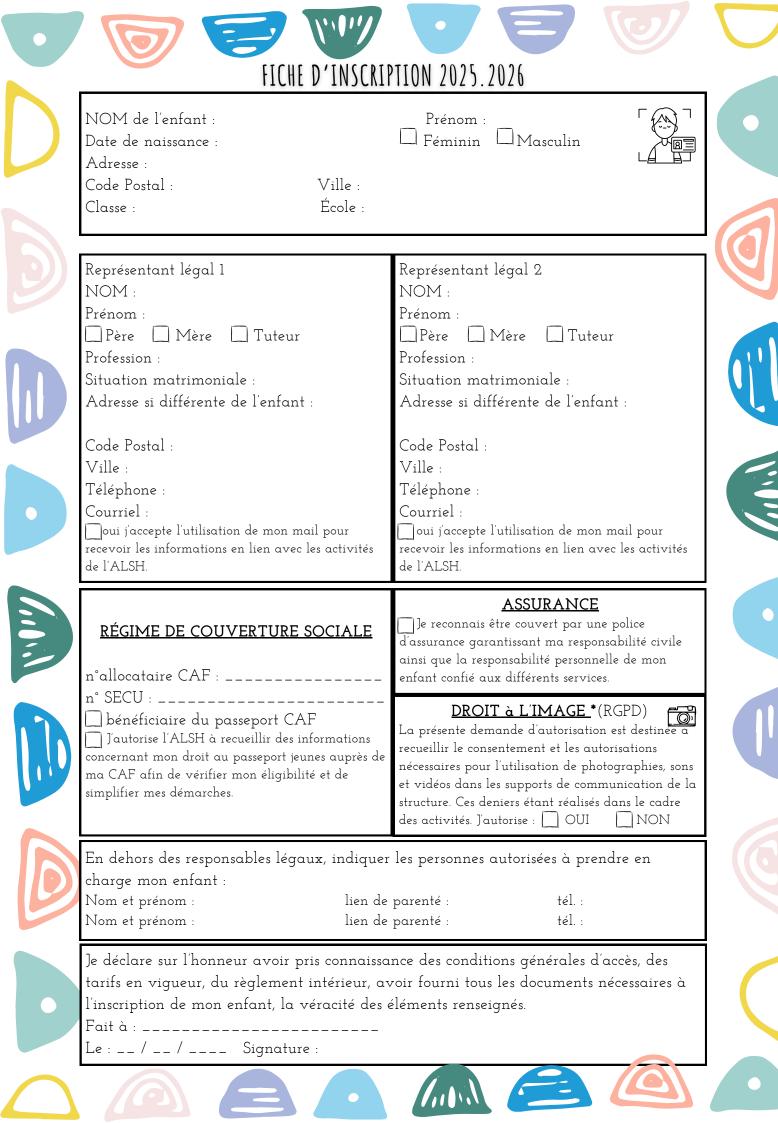


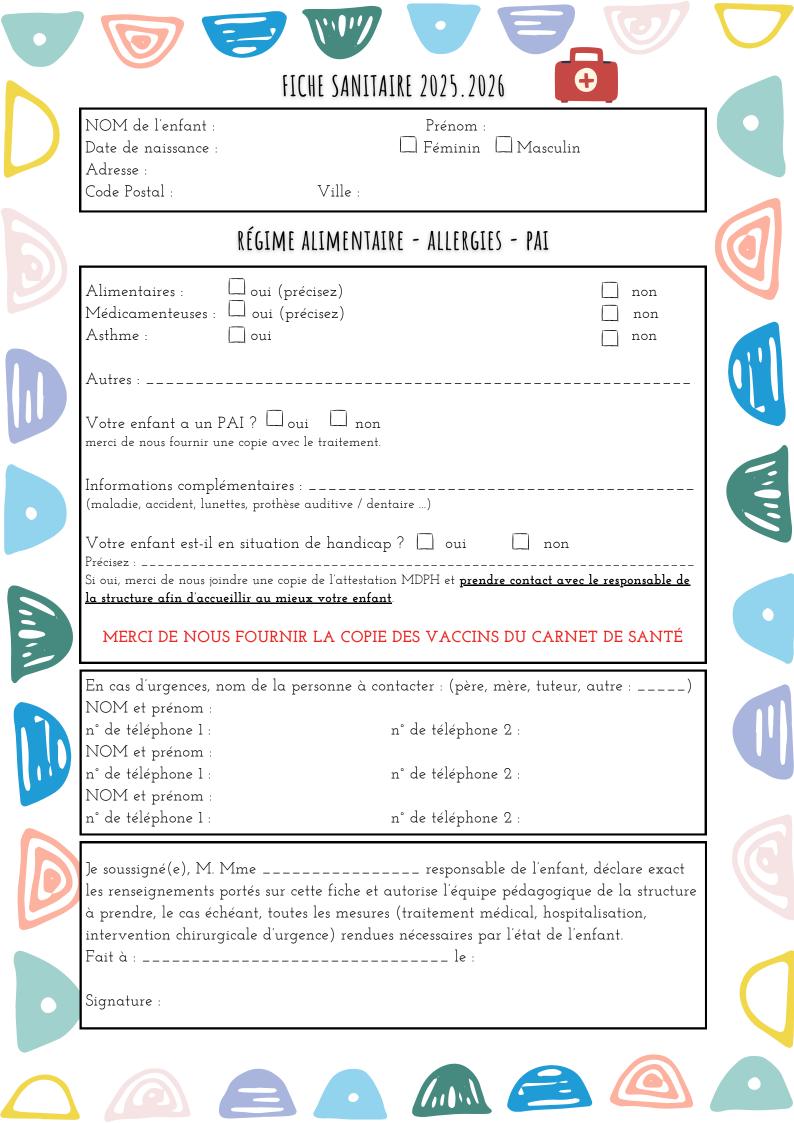


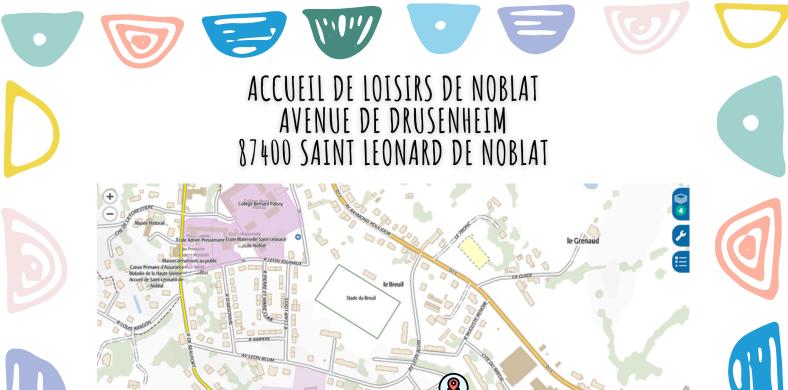
















Mme Sèverine JALOUNEIX Directrice Coordinatrice

05.55.56.11.18 (Foyer Rural en période scolaire) 05.55.56.67.63 (ALSH mercredis et vacances scolaires)

accueil-loisirs@foyer-rural-saint-leonard.fr





* Dans le cadre du Règlement Européen sr la protection des données (RGPD) 2016/679, les informations recueillies sont nécessaires au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis. Ces informations sont conservées durant toute la période de fréquentation des activités par l'enfant puis archivées pour une durée de 10 ans ou fixée par les obligations légales de conservation. Vous pouvez exercer vos droits d'accès et rectification auprès du délégué à la protection des données de la commune de Saint Léonard de Noblat, enregistré auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés sous la référence DPO-61986. Rappel : l'article 16 de la Convention internationale des Droits de l'Enfant consacre le droit au respect de sa vie privée, ce qui implique notamment le respect de son droit à l'image. Lorsque l'enfant est trop jeune pour exprimer son consentement de façon autonome et éclairée (compréhension des enjeux et des conséquences), il importe de lui fournir les explications adaptées à son âge et de s'assurer autant qu'il est possible, compte tenu de son âge et de sa compréhension, de son adhésion au projet.













